

**COMPTE RENDU  
DE SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
MARDI 1ER AVRIL 2025**

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Présidente du CCAS.

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame la présidente du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DEL-2025-003** : DECIDE à l'unanimité, de la mise à jour du compte personnel de formation

**DEL-2025-004** : DECIDE à l'unanimité d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé, selon les nouvelles modalités, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**DEL-2025-005** : DECIDE à l'unanimité d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance.

AUTORISE Madame la Présidente du CCAS à signer la convention d'adhésion à la participation Prévoyance.

**DEL-2025-006** : DECIDE à l'unanimité, la mise à jour du régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents du CCAS, à compter du 1<sup>er</sup> mai.

**DEL-2025-007** : CONSTATE à l'unanimité, les résultats prévisionnels de l'exercice 2024.  
ADOPTE pour le budget 2025, la reprise anticipée des résultats 2024.

**DEL-2025-008** : DECIDE à l'unanimité d'accorder des subventions aux associations.

**DEL-2025-009** : AUTORISE à l'unanimité Madame la Présidente du CCAS à signer la convention cadre triennale 2025-2027 relative aux dispositifs d'aides en direction des jeunes en difficulté d'insertion en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne.

ABONDE le fonds local d'aide aux jeunes.

**DEL-2025-010** : VOTE à l'unanimité le Budget Primitif 2025 du CCAS.

**DEL-2025-011** : PREND ACTE à l'unanimité des aides sociales facultatives accordées entre le 17 février 2025 et le 18 mars 2025.

Fait à Paray-Vieille-Poste, 1<sup>er</sup> avril 2025.

La Présidente du CCAS,

  
  
Nathalie LALLIER.